

FINASUCRE

SOMMAIRE

Conseil d'Administration, Commissaire	2
Rapport du Conseil d'Administration	3
Présentation du groupe	3
Principaux évènements dans le groupe en 2018/2019	3
Périmètre de consolidation	4
Chiffres-clés de l'exercice	5
Rapport sur nos activités	
I. Avant-propos	8
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2018/2019	
et perspectives pour 2019/2020)	9
III. Activités industrielles du groupe	10
Bundaberg Sugar (Australie)	10
Iscal Sugar (Belgique)	15
Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)	16
Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)	17
Galactic (Belgique)	17
IV. Participations dans le secteur immobilier	18
Devolder (Belgique)	18
JV Kin (Grand Duché du Luxembourg et République Démocratique du Congo)) 18
SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	18
Compagnie Het Zoute (Belgique)	19
V. Autres participations minoritaires	19
Ynsect SAS	19
JAB Consumer Fund	19
Participations minoritaires dans des sociétés cotées	19
Situation financière	20
Commentaires sur les comptes consolidés	22
Commentaires sur les comptes annuels	25
Affectations et prélèvements, élections statutaires	27
Affectations et prélèvements	27
Elections statutaires	27
Informations complémentaires	28
Risques et incertitudes	28
Instruments financiers	28
Environnement, personnel, clients	28
Autres informations	28
ANNEXES	30-72
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2019	32
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	32
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	44
Rapport du Commissaire	51
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2019	54
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	56
Rapport du Commissaire	74

Conseil d'administration

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven (1)	Administrateur
Monsieur John-Eric Bertrand	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée (1)	Administrateur
Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens	Administrateur
Comte Thierry le Grelle	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens (1)	Administrateur
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Natacha Lippens (1)	Administrateur

(1) membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof

INASIICRE

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-neuvième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2019, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, commercialisés dans l'industrie et la grande distribution. Il produit également des caramels et des spécialités, de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale. Le groupe vend de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A. Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

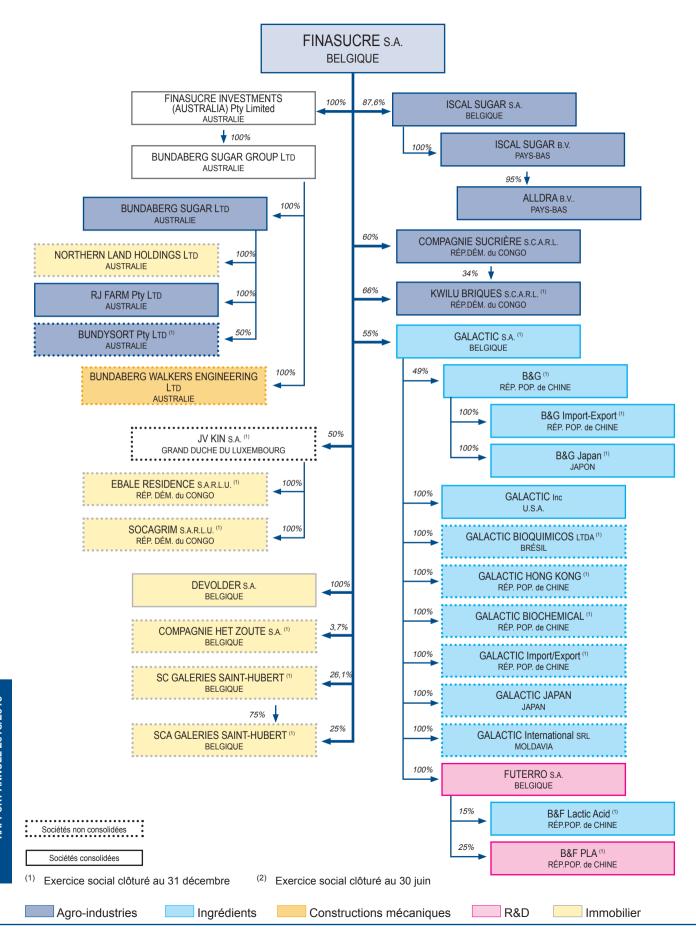
Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2019, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 328 millions et a un actif net de € 590 millions. Le groupe emploie 2.330 personnes dans le monde de manière permanente et environ 2.100 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 453.000 tonnes de sucre.

Par des prises de participations directes dans des sociétés cotées et dans des sociétés non cotées présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs, notamment l'immobilier.

Principaux évènements dans le groupe en 2018/2019

- Première campagne sucrière complète sans quota européen, c'est-à-dire sans régulation au niveau de (i) la production du sucre européen, (ii) de l'exportation du sucre européen et (iii) du prix de vente des betteraves.
- Grande instabilité sur les marchés sucriers à la suite de la fin des quotas européens, avec pour conséquence une concurrence commerciale accrue dans un contexte où les cours du sucre sur le marché mondial sont déprimés.
- Nouvelle production record de la Compagnie Sucrière S.A. en République Démocratique du Congo dans un contexte macro-économique très compliqué.
- Vente des participations directes et indirectes dans Naturex et dans S.G.D.

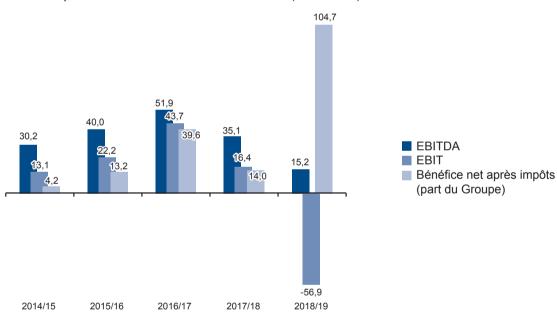
Périmètre de consolidation



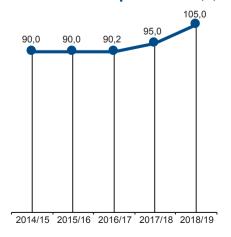
en '000 €	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018
Chiffre d'affaires	328.389	349.984	8.450	8.920
Cash flow d'exploitation (EBITDA)*	15.227	35.060	351	1.217
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(56.947)	16.441	128	1.003
Bénéfice avant impôts	93.565	21.441	113.918	15.214
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	104.741	14.014	113.427	13.392
Capitaux propres (part du Groupe)	590.203	496.023	411.880	310.453
Total de l'actif	761.786	711.114	426.606	324.760
Dividende net par action (en €)			105,00	95,00

^{*} ne tient pas compte des éléments non récurrents

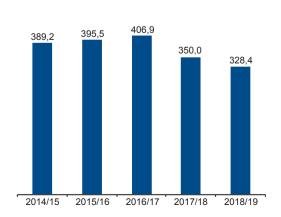
EBITDA, EBIT et résultats consolidés (millions d'€)



Dividende net par action (€)



Chiffre d'affaires consolidé (millions d'€)



Rapport sur nos activités RAPPORT ANNUEL 2018/2019 Betteraves (Belgique)



I. Avant-propos

L'exercice a été caractérisé par une baisse importante du marché mondial du sucre, ayant engendré des effets négatifs dans tous les pays où nous sommes actifs.

Cette fois, même l'Europe en a été affectée, puisque les prix pratiqués dans l'Union Européenne ont chuté suite à la surproduction de la campagne 2017.

Le monde du sucre doit connaître une vraie révolution pour s'adapter aux besoins des consommateurs et aux exigences de durabilité imposées par les changements climatiques. Finasucre et ses filiales ne feront pas l'économie d'une réflexion profonde de leur métier.

Galactic a connu une année morose et la fermeture forcée de son usine chinoise nécessite un remaniement complet de son fonctionnement.

Durant l'exercice, Finasucre a vendu sa participation dans Naturex, fleuron parmi les sociétés d'ingrédients spécialisés, à Givaudan. Les conditions de vente furent très satisfaisantes et ont généré un résultat record pour Finasucre.

Au moment de passer le flambeau à la nouvelle génération, il n'est pas inutile de faire le point sur l'évolution du groupe.

Durant la longue période des quotas sucriers, la prévision des résultats fut aisée, et tout en sachant qu'elle prendrait fin, nous nous sommes efforcés de rationaliser nos outils en Belgique, afin d'être prêts à affronter une nouvelle réalité plus fluctuante.

Ces efforts portent aujourd'hui leurs fruits puisque notre usine de Fontenoy, dans un climat de prix historiquement bas, n'affiche pas de pertes, contrairement à de nombreux concurrents européens.

Nous nous sommes aussi efforcés, pendant ces années, de nous diversifier géographiquement et d'ajouter de la valeur à nos sucres.

Nous avons aussi commencé à bâtir un pôle immobilier diversifié dans les différents pays où nous sommes actifs.

Nous nous sommes investis avec succès dans Cultor, Perlarom et Naturex, et nous continuons à investir dans des secteurs prometteurs, en croissance, dans l'alimentation.

Nous nous sommes diversifiés dans la production agricole, en produisant, entre autres, et avec succès, des patates douces, du gingembre, ...

Nous sommes naturellement en pleine réflexion afin de produire de manière plus durable.

Enfin, nous avons décidé de nous développer activement dans la production de noix de macadamia, qui connaissent une forte demande et ont de nombreux avantages, tant pour la santé des consommateurs que pour l'effet bénéfique sur le climat, engendré par les arbres.

La génération sortante, tout en remerciant les actionnaires de leur soutien, souhaite de nombreuses satisfactions à la génération montante.

Et c'est avec beaucoup de confiance que nous sommes persuadés que la société saura relever les nombreux défis alimentaires que l'augmentation de la population et les changements climatiques induiront sur un horizon à court, moyen et long terme.

Brocolinis (Australie)



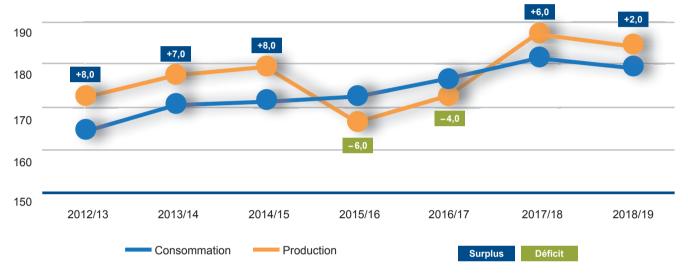
II. Marché mondial du sucre

(revue de l'exercice 2018/2019 et prévisions pour 2019/2020)

Selon les estimations de F.O. Licht, la production mondiale de la campagne 2018/2019 aurait atteint approximativement 188 MT pour une consommation estimée à 186 MT, soit un excédent estimé à 2 MT.

Cet excédent de 2 MT est inférieur à l'excédent de 6 MT pour la campagne 2017/2018 ; celle-ci avait connu une production record de 190 MT pour une consommation de 184 MT.

Production et consommation mondiales (en millions de tonnes de sucre roux) source : Sucden - FO Licht



Selon les premières prévisions de F.O. Licht, la campagne 2019/2020 devrait être déficitaire de 1,8 MT, en raison d'une baisse de la production parmi les principaux acteurs (-3,4 MT pour l'Inde, -1,5 MT pour la Thaïlande et -0,4 MT pour l'UE).

Il est intéressant de noter qu'environ 75% de la production mondiale est faite à partir de la canne à sucre. Quant à l'Union Européenne, elle reste le troisième producteur mondial derrière le Brésil et l'Inde. Cela étant, l'Union Européenne est bien le premier producteur mondial de sucre de betteraves.

La surproduction mondiale est nourrie par des politiques très affirmées de soutien public à la filière Canne-Sucre dans certains pays, notamment en Inde dont la production vient de connaître un développement sans précédent. Ces pratiques ont d'ailleurs été dénoncées à l'OMC.

Evolution des cours mondiaux du sucre roux (en USD cents / livre) source : QSL



III. Activités industrielles du groupe

Bundaberg Sugar Group (Australie) et ses filiales filiales consolidées / filiales non consolidées

Holding détenant les activités du groupe en Australie, cette filiale est détenue à 100% par Finasucre et est consolidée dans le groupe, avec la plupart de ses filiales (à l'exception de Bundysort).

Au niveau macro-économique, l'Australie a connu comme prévu une croissance importante de son économie en 2018, avec une progression du PIB de l'ordre de 3%. Les projections pour l'exercice 2019 montrent une poursuite de cette croissance économique, également avec une progression du PIB d'environ 3%. L'économie australienne bénéficie de la croissance vigoureuse de la zone asiatique, et principalement de la Chine. Le pays a d'ailleurs œuvré ces dernières années pour obtenir des accords commerciaux bilatéraux avec la plupart des pays de la sous-région (Japon, Corée du Sud, Malaisie, etc...) et continuera de promouvoir un accès libre à un maximum de marchés.

Le pays est toujours en plein emploi (5,25%) et la situation ne devrait pas changer sur un horizon court terme. L'inflation est toujours maitrisée à 2,5% et la croissance des salaires est attendue à 3%, ce qui impliquerait une progression du pouvoir d'achat moyen. La réélection surprise de la coalition libérale aux élections nationales devrait permettre de poursuivre le travail d'assainissement de la balance budgétaire du pays.

Cannes (Australie)

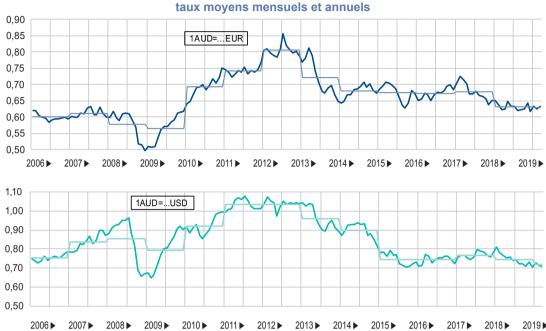
Si l'exercice budgétaire précédent s'est soldé par un déficit de 0,1%, les projections pour 2019 montrent un retour au surplus de l'ordre de 0,4%. L'Australie renouerait donc avec la tradition des années 2000, décennie durant laquelle elle a répétitivement réalisé des surplus budgétaires.

La Banque Centrale Australienne, quant à elle, a conservé ses taux directeurs stables à 1,5% sur toute la période sous revue, considérant que le taux d'inflation était sous contrôle. Néanmoins, la décision récente (post clôture) de baisser les taux de 25 bps pourrait être une indication que la Banque Centrale anticipe peut-être un ralentissement de l'économie australienne et cherche à stimuler ses exportations en poursuivant la dévaluation du dollar. En effet, sur les 12 derniers mois, le dollar australien s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain, à hauteur de 7,7%, ce qui a permis aux exportateurs (que nous sommes) de gagner un peu en compétitivité. L'évolution par rapport à l'Euro a, quant à elle, été favorable au dollar australien, puisqu'il s'est apprécié de 1,9% sur la période sous revue.

Une dévaluation du dollar australien serait bénéfique pour la compétitivité de la société, mais le taux d'inflation relativement important ainsi que le taux de chômage faible vont continuer à mettre la pression sur les coûts opérationnels.







Campagne 2018

Après les pluies importantes qui ont perturbé la fin de la campagne en octobre 2017 et celles de l'hiver austral, la récolte pour la campagne 2018 s'annonçait très prometteuse. Malheureusement, la conjonction de conditions très sèches sur le premier semestre de l'année calendrier 2018, ainsi que la réticence des planteurs à irriguer leur récolte par manque de cashflow (conséquence des mauvais prix sur le marché mondial), ont fini par affecter fortement le niveau de la récolte de la campagne 2018, qui s'est clôturée à 1,316 MT contre 1,657 MT l'année précédente (- 21%).

L'usine de Millaquin a broyé 742.000 T en 125 jours contre 949.000 T en 179 jours l'année dernière. La durée de la campagne a bien évidemment été influencée par la quantité de canne à récolter, mais également par un taux de panne nettement inférieur que l'année dernière (9,3% contre 12,1% l'année dernière). Malgré cette nette amélioration, nous restons toujours relativement loin de notre objectif de 6% de taux de panne d'ici à la campagne 2020. Outre la relative bonne nouvelle de l'amélioration du

taux de panne, il est à noter que le coefficient d'extraction a atteint 1,0015 contre 0,9883 l'année dernière. Compte tenu des prévisions pessimistes pour la campagne 2019, l'usine de Millaquin va continuer à fonctionner sur un rythme de six jours par semaine, afin d'essayer de réduire le taux de panne et d'augmenter le coefficient d'extraction.

L'usine de Bingera a broyé 575.000 T en 100 jours calendaires en ayant travaillé cinq jours pendant les trois premières semaines de la campagne, avant de passer à son rythme classique de six jours par semaine. Comme pour Millaquin, les conditions climatiques sèches qui ont prévalu pendant la campagne, la faible récolte et le taux de panne de 3,1% ont contribué favorablement à la réduction de la durée de la campagne par rapport à l'année dernière. Le coefficient d'extraction pour la campagne a atteint 1,0141 contre 1,005 l'année précédente et cela constitue, outre le taux de panne susmentionné, un motif de satisfaction. Tout comme pour Millaquin, il n'est pas anticipé une très longue campagne 2019 ; elle devrait démarrer au début du mois de juillet.

Résultats de la campagne 2018 de Bundaberg Sugar

Campagnes

(en '000 de tonnes)

	2018	2017
Cannes traitées	1.316	1.657
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	533	568
Production sucre roux	189	236
Production sucre raffiné	122	105

L'année a été particulièrement difficile pour la société, en particulier au niveau de la production de sucre, mais également à cause de la compétition accrue existant sur le marché domestique. Les prévisions pour la campagne 2019 ne sont pas meilleures.

Nous espérons pouvoir continuer à profiter de notre particularité sur le marché, en tant qu'unique producteur de sucre biologique australien. Les résultats de la campagne 2018 ont été, de ce point de vue, assez encourageants et nous espérons poursuivre le programme d'intensification de cette culture dans les années à venir.

La diversification de culture reste une priorité pour la société, afin d'essayer de se prémunir contre une trop grande influence des prix mondiaux du sucre. A ce titre, nous pouvons souligner que la société a intensifié la

culture des patates douces et s'est également lancée dans la production de brocolinis (petits brocolis), de framboises et de myrtilles. L'ensemble du chiffre d'affaires lié à ces nouvelles cultures (hors macadamia) s'est élevé à AUD 5,9 M pour un chiffre d'affaires lié à la canne à sucre de AUD 24,4 M, soit à peu près 25% de cette activité historique de la société. Nous poursuivrons l'étude des cultures à intensifier à l'avenir ainsi que les canaux de ventes les plus adaptés à la commercialisation de ces produits frais.

L'activité noix de macadamia a connu une belle récolte et contribue désormais au chiffre d'affaires de la société à hauteur de AUD 4,4 M. La rentabilité de cette activité est très appréciable et nous poursuivrons son développement par des investissements dans des vergers existants. Les



perspectives de cette activité sont positives, notamment au niveau des prix qui devraient se maintenir, la demande mondiale excédant de beaucoup l'offre. Néanmoins, les conditions climatiques sèches et les orages particulièrement vigoureux d'octobre 2018 auront un impact sur le rendement agronomique des vergers de la société. A plus long terme, il est possible que les prix se tassent, alors que la production devrait augmenter du fait des vergers qui ont été plantés récemment.

Malgré l'environnement sucrier déprimé, l'activité de Bundaberg Walkers a encore été assez résiliente au cours du présent exercice mais les perspectives pour cette activité sont nettement moins favorables pour l'année à venir et nous anticipons une contraction de l'activité à l'avenir.

Enfin, l'activité de développement immobilier est restée très morose, la région de Bundaberg n'ayant pas connu une croissance importante de sa démographie ni de son économie. Nous n'anticipons pas de grandes avancées de cette activité pour l'année à venir, compte tenu des élections nationales et régionales qui doivent avoir lieu en 2019 et qui vont sans aucun doute ralentir les projets de développements.

Sur le plan financier, les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière. Le chiffre d'affaires est en baisse à la suite d'une diminution importante du prix de vente moyen contrebalancée par une augmentation des volumes sur le marché domestique. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation du volume de vente et des prix de la mélasse.

Notons aussi la contribution de l'activité macadamia, qui génère un flux de trésorerie positif, avec un prix moyen en augmentation même si les volumes ont diminué par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA s'élève à AUD - 0,4 million, en diminution par rapport à l'année dernière.

Le résultat d'exploitation non récurrent est fortement négatif à la suite de la réduction de valeur effectuée sur les outils de production, conséquence directe des faibles prix observés sur le marché mondial.

Bundaberg a employé 325 personnes et 78 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 1,3 million, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est, lui aussi, en détérioration par rapport au dernier exercice.

en '000 AUD

	2018/2019	2017/2018
Chiffre d'affaires	231.475	233.128
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	-396	18.533
Amortissements	(9.673)	(8.602)
Résultat d'exploitation non récurrents	(89.422)	(233)
Résultat avant éléments financiers (EBIT)	-99.491	9.698
Résultats financiers courants	(1.267)	(982)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(8.355)	7.032
Résultats financiers non récurrents	-	-
Résultats avant impôts	(109.113)	15.748
Impôts	31.974	(4.645)
Résultat net	(77.139)	11.103

^{*}ne tient pas compte des éléments non récurrents



Iscal Sugar S.A. (Belgique) et ses filiales

filiales consolidées

Second producteur sucrier en Belgique, cette filiale est détenue à 87,6% par Finasucre et est consolidée, avec ses filiales aux Pays-Bas, dans le groupe Finasucre.

Sur le plan agronomique, Iscal Sugar a décidé de diminuer légèrement la surface des emblavements pour la campagne 2018/2019 (de 16.428 Ha en 2017/2018 à 16.002 Ha en 2018/2019,) permettant la production de

210.914 T de sucre blanc. La production 2018/2019 reste toutefois largement supérieure au quota de 190.000 T que détenait Iscal Sugar avant la fin des quotas dans l'Union Européenne.

Au 31 mars 2019, le groupe Iscal Sugar employait 218 personnes de manière permanente.

Chiffres-clés des deux dernières campagnes

	2018 /2019	2017/2018
Nombre de planteurs	2.591	2.664
Superficie (Ha)	16.002	16.428
Rendement (T/Ha)	77,6	88,8
Production de sucre (T en blanc)	210.914	237.287
Nombre de jours de campagne	115	125

Sur le plan commercial, la fin des quotas a fondamentalement changé la donne commerciale dans l'Union Européenne, notamment au niveau du pricing du sucre sur les indices NY11 et/ou Londres5, qui semblent se généraliser auprès des clients les plus importants.

Les filiales néerlandaises d'Iscal Sugar, Iscal Sugar B.V. et Alldra B.V., clôturent l'année avec des résultats nets négatifs. Iscal Sugar B.V., spécialisée dans l'activité retail, subit en effet une pression toujours plus forte sur les prix et ce dans un marché de plus en plus concurrentiel, tandis qu'Alldra B.V., spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs, a connu une relance commerciale plus lente qu'escomptée à la suite de l'incendie de son usine en 2016. D'importants

efforts commerciaux sont faits afin d'améliorer la commercialisation des différents produits et de continuer à augmenter les volumes.

Sur le plan financier, Iscal Sugar réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 127,6 millions (comparé à € 141,8 millions pour l'exercice précédent). Le cash-flow d'exploitation est de € 7,1 millions (comparé à € 22,6 millions pour l'exercice précédent). Le bénéfice net consolidé d'Iscal est de € 55,8 millions (comparé à € 10,8 millions pour l'exercice précédent). L'augmentation importante du bénéfice net consolidé au cours du présent exercice est expliqué par la plus-value réalisée lors de la vente de la participation dans S.G.D. (résultats financiers non récurrents). Un dividende brut de € 27,3 millions sera distribué pour l'exercice 2018/2019.



Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo)

filiale non consolidée

Producteur sucrier en République Démocratique du Congo, cette filiale est détenue à 60% par Finasucre mais n'est pas consolidée dans le groupe Finasucre.

Sur le plan macro-économique, la République Démocratique du Congo a connu en 2018 une certaine stabilité, comparativement aux deux années précédentes. notamment grâce à une croissance économique liée à la reprise de l'économie mondiale.

Toutefois, l'environnement des affaires reste très compliqué pour les entreprises congolaises au niveau microéconomique, 'DOING BUSINESS' rétrogradant même la RDC de deux places dans son baromètre annuel (la RDC est classée à la 184ème place sur 190 pays dans le rapport DOING BUSINESS 2019). La prolifération des taxes a continué d'étouffer encore plus les entreprises congolaises. Le secteur informel est, par ailleurs, omniprésent, et l'absence de mesures concrètes prises pour intégrer ce secteur dans le circuit officiel afin, notamment, d'élargir l'assiette fiscale, est à regretter. Notre filiale évolue donc toujours dans un climat d'affaires pénible et continue à pâtir d'une grande insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale.

Sur le plan agronomique, la campagne 2018 s'est bien déroulée, avec une production de 90.347 T de sucre (87.960 T en 2017), ce qui constitue un nouveau record pour notre filiale. En 2018, nos ventes sucre, ont été de 84.589 T, avec une movenne mensuelle de 7.049 T, contre 69.378 T vendues en 2017, avec une moyenne mensuelle

de 5.782 T vendues. C'est donc une augmentation en quantité de 22%, enregistrée essentiellement dans la seconde moitié de l'année, malgré le ralentissement global de l'économie congolaise et la concurrence du sucre importé officiellement, et surtout officieusement, en particulier via l'Angola.

La production d'alcool a atteint les 6.315.219 litres, ce qui est légèrement en diminution par rapport aux 6.489.448 litres de l'année précédente. Le rythme des ventes adopté en 2017 a été maintenu en 2018 avec une moyenne mensuelle de 636.016 litres vendus (comparé à une moyenne mensuelle de 681.000 litres vendus au cours de l'exercice précédent). Ces bons résultats commerciaux sont la conséguence de la mise en place d'une politique d'engagement d'achat avec un taux très favorable avant permis de fidéliser les plus gros clients.

Les ventes de Kwilu Rhum ont diminué en 2018, avec 20.300 bouteilles vendues (comparées aux 26.440 bouteilles vendues au cours de l'exercice précédent). Cet écart s'explique par la perte de l'un de nos plus grands clients, le Kwilu Bar.

Au 31 décembre 2018, la Compagnie comptait 1.572 employés permanents, auxquels se sont joints 658 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne.

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2018 en bénéfice de CDF 5,0 milliards (comparé à un bénéfice de CDF 3,7 milliards pour l'exercice précédent). Un dividende de CDF 4,5 milliards a été décrété.



Repas des coupeurs de cannes -Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo)

filiale non consolidée

Briqueterie utilisant l'argile présente sur le site de la Compagnie Sucrière, cette filiale est détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière, mais n'est pas consolidée dans le groupe Finasucre.

Le procédé industriel de fabrication utilisé par notre filiale est unique et emploie comme combustible écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre. Elle offre une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Après quelques années nécessaires au développement du procédé de fabrication, la société a réellement démarré ses activités commerciales au début de l'année 2017, avec pour objectif un accroissement substantiel des ventes en 2018 et 2019.

Au 31 décembre 2018, Kwilu Briques comptait 11 employés permanents et 113 journaliers.

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2018 en perte de CDF 3,5 milliards (comparée à CDF 4,8 milliards pour l'exercice précédent). Cette



perte résulte essentiellement de la dévaluation du franc congolais par rapport au dollar du fait des dettes en devises et des amortissements de l'outil de production.

Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales

filiale consolidée / mise en équivalence

Fournisseur majeur de solutions naturelles, cette filiale détenue à 55% par Finasucre est consolidée, avec ses filiales aux USA et en Belgique, dans le groupe Finasucre. Notons que cette année, les filiales en Chine et au Japon ont été mises en équivalence à la suite de l'obligation de fermeture du site industriel chinois, leurs activités n'étant plus considérées comme étant « en continuité ».

Galactic a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un enrichissement du mix-produits et d'une augmentation du prix de vente moyen. L'exercice se clôture avec un profit de \in 4,9 millions (comparé à une perte de \in 0,9 million pour l'exercice précédent).

La filiale chinoise de Galactic détenue avec le groupe COFCO, en cours de liquidation, a clôturé son exercice 2018-2019 avec un résultat net consolidé correspondant à une perte de CNY 16,4 millions, compte tenu des charges exceptionnelles liées à la liquidation.

La filiale américaine de Galactic a clôturé son exercice 2018-2019 avec un profit de USD 438 milliers (contre un profit de USD 741 milliers pour l'année précédente).

La filiale belge de Galactic, Futerro, a clôturé son exercice 2018-2019 avec une perte de \in 3,8 millions (contre une perte de \in 4,9 millions de l'année précédente), les amortissements représentant un montant de \in 6,4 millions. Des revenus de licence de technologie ont influencé favorablement les résultats de cet exercice.

Futerro a, par ailleurs, constitué deux sociétés en Chine afin d'y poursuivre le développement de la production d'acide lactique et d'acide polylactique avec un partenaire chinois.



Galactic (Belgique)

IV. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique)

filiale consolidée

L'immeuble a connu une légère augmentation du taux d'occupation et applique des taux de loyers conformes au marché.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 83.975 (comparé à un EBITDA de € 78.860 en 2017/2018) et un bénéfice à affecter de € 31.006 (comparé à un bénéfice à affecter de € 26.158 pour l'exercice précédent).

Descriptif : Immeuble de rapport situé rue de Rollebeek Bruxelles, comprenant deux rez-de-chaussée commerciaux et cinq appartements meublés.

JV Kin S.A. (Grand Duché du Luxembourg) et ses filiales

filiales non consolidées

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra. a clôturé son exercice avec un bénéfice de € 0,3 million (comparé à une perte de € 0,8 million en 2017).

Descriptif : holding détenant des filiales en République Démocratique du Congo:

- · Socagrim SARLU donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière (taux d'occupation de 100%, comme en 2017) ;
- Ebale Résidence SARLU détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve (taux d'occupation de 100% par rapport à 90% en 2017).

SC (société civile) et SCA (société civile anonyme) des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) participations non consolidées

Finasucre détient à ce jour 26,14 % de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2018 par un bénéfice de € 0,345 million (comparé à un bénéfice de € 0,306 million pour l'exercice précédent). La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2018 avec un bénéfice de € 1,347 million (comparé à un bénéfice de € 1,278 million en 2017).

Chiffres-clés de la SCA ('000 €)

	31/12/18	31/12/17
Revenus locatifs	5.160	5.340
EBITDA	3.559	3.455

Descriptif : construite en 1847, la galerie classée est idéalement située au cœur de Bruxelles. Superficie locative: env. 40.000 m² de magasins, bureaux,

appartements et espaces culturels.

Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique)

participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de fermettes d'habitation louées et de terrains. La Compagnie a également investi à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.

La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute S.A., qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 5,6 millions (légèrement en recul du bénéfice de l'exercice précédent).

Chiffres-clés consolidés ('000 €)

	31/12/18	31/12/17
Revenus	57.875	25.150
Résultat net (part du groupe)	5.548	5.620

V. Autres participations minoritaires

Ynsect SAS

Finasucre s'est engagé à investir un montant de \in 10 millions dans la société française Ynsect SAS. Une première tranche de \in 2 millions a été libérée sur cet exercice.

La Société Ynsect élève des insectes pour produire des ingrédients premium, naturels et de haute qualité pour l'aquaculture et la nutrition animale.

JAB Consumer Fund

Finasucre a investi un montant de USD 30 millions dans JAB Consumer Fund, une SICAR luxembourgeoise qui

exerce une activité de type private equity investissant dans le domaine agro-alimentaire.

Participations minoritaires dans des sociétés cotées

Le groupe a des participations minoritaires dans des sociétés cotées, principalement dans le secteur agroalimentaire, afin d'assurer une bonne diversification des investissements.



Situation financière





Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2019

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les évènements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en Euros dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au 31-03-2019	au 31-03-2018	moyen	12 mois	Taux des devises	au 31-03-2019	au 31-03-2018	moyen	12 mois
			01-04-2018	01-04-2017				01-04-2018	01-04-2017
			31-03-2019	31-03-2018				31-03-2019	31-03-2018
1 AUD =	0,6321	0,6236	0,6299	0,6611	1 AUD =	0,7101	0,7683	0,7294	0,7738
Euro					USD				
	+ 1	,4%	- 4,	7%		- 7,	6%	- 5	,7%

Au 31 mars 2019, l'AUD s'est légèrement apprécié par rapport à l'Euro, alors qu'il s'est faiblement déprécié par rapport à l'USD. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en Euros de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherchedéveloppement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis treize ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une appréciation de 1,4% (après - 12,8% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée

Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en Euros au cours de clôture, produit la quasi-totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion augmente de € 1,2 million par rapport à l'an dernier (- € 4,1 millions en 2019 contre - € 5,2 millions en 2018).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Immobilisations incorporelles (- € 1,3 million) : il s'agit essentiellement de l'amortissement des frais de recherches et développement chez Futerro.

Ecart de consolidation (- € 0,5 million) : cette rubrique correspond au goodwill provenant de l'achat d'Alldra réalisé par le groupe Iscal, amorti en cing années.

Immobilisations corporelles (- € 50,7 millions) : cette diminution provient avant tout de la réduction de valeur sur les actifs de production australiens et des amortissements de l'année.

Immobilisations financières (- € 15,3 millions) : cette variation provient:

(i) de la diminution des entreprises mises en équivalence (- € 147,6 millions), à la suite de la vente des participations dans S.G.D. et Naturex et (ii) de l'augmentation des participations dans les autres entreprises (+ € 132,3 millions), expliquée principalement chez Finasucre par l'augmentation dans les Galeries Royales Saint-Hubert et les investissements dans des sociétés cotées et non cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire.

Stocks et commandes en cours d'exécution ($- \in 9,6$ millions) : la baisse est essentiellement attribuée à la diminution des stocks chez Iscal ($- \in 6,3$ millions) résultant de la baisse du prix du sucre et la diminution des stocks en Australie ($- \in 2,9$ millions) à la suite de la réduction de valeur enregistrée (cannes et sucre roux) qui est la conséquence directe de la baisse du prix mondial.

Créances à un an au plus ($+ \in 11,4$ millions) : cette variation est expliquée par l'augmentation des créances commerciales résultant du délai de paiement accordé à nos clients chez Iscal ($+ \in 5,3$ millions) et dans notre filiale australienne ($+ \in 5,6$ millions).

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 117,4 millions) : l'augmentation de la trésorerie consolidée provient principalement du produit de la vente des participations dans S.G.D et Naturex.

Plus-values de réévaluation (+ € 0,8 million) : cet écart positif est exclusivement expliqué par l'appréciation du dollar australien par rapport à l'Euro, décrite ci-avant.

Réserves (+ € 92,5 millions) : la majeure partie de cette variation provient de l'accroissement des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecarts de conversion (+ \in 1,2 million) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

Provisions pour risques et charges et impôts différés (- € 18,1 millions) : la variation est principalement liée à l'impact des réductions de valeur sur les impôts différés chez Bundaberg. Il n'y a pas d'écart significatif dans les provisions pour risques et charges.

Dettes à plus d'un an ($+ \in 1,1$ million) : l'évolution est principalement expliquée par le reclassement à long terme de la dette court terme en Australie ($+ \in 22,1$ millions) contrebalancé par la diminution liée (i) à la sortie de S.G.D. du périmètre de consolidation ($- \in 20,0$ millions) et (ii) à Galactic ($- \in 1,0$ million).

Dettes à un an au plus (- \in 20,9 millions) : les dettes financières diminuent globalement de \in 25,6 millions, surtout chez Bundaberg où la dette court terme a été reclassée à long terme. L'endettement d'Iscal diminue quant à lui, à la suite du remboursement des dettes externes. Les dettes commerciales augmentent de \in 1,5 million (principalement + \in 1,3 million chez Bundaberg à la suite du timing des paiements en fin d'année). Les acomptes reçus sur commande enregistrés chez Bundaberg Walkers croissent de \in 2,6 millions, en raison du timing de finalisation de certains projets. Notons enfin chez Finasucre la hausse des autres dettes de \in 0,9 million suite à l'augmentation du dividende de cette année.

RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €

511 000 C		
	2018/2019	2017/2018
Chiffre d'affaires	328.389	349.984
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	15.227	35.060
Amortissements ordinaires	(17.411)	(17.582)
Résultat d'exploitation non récurrents	(54.762)	(1.036)
Résultat avant éléments financiers (EBIT)	(56.947)	16.441
Résultats financiers récurrents	(1.057)	4.823
Résultats financiers non récurrents	152.027	635
Amortissement des goodwills de consolidation	(458)	(458)
Résultats avant impôts	93.565	21.441
Impôts	16.195	(8.851)
Résultat net	109.760	12.590
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	2.029	(167)
Résultat net des entreprises consolidées	111.789	12.423

^{*}ne tient pas compte des éléments non récurrents

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'Euro (- 4,7%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats, mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent particulièrement les écarts constatés.

Ventes et prestations (- € 30,0 millions) : cette diminution (hors éléments non récurrents) s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal (- € 27,6 millions) : diminution du prix de vente moyen combinée à la valorisation en baisse du stock de produits finis
- chez Bundaberg (- € 8,3 millions): diminution des prix moyen du sucre roux contrebalancée partiellement par une augmentation des volumes domestiques, le revenu des mélasses et des noix
- chez Galactic (+ € 6,3 millions) : augmentation des ventes de spécialités chez Galactic Inc, du stock de produits finis chez Galactic S.A. et des revenus de licences chez Futerro
- chez Finasucre (-€ 0,4 million): ventes à la Compagnie Sucrière en diminution

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements et éléments non récurrents) dans les filiales consolidées diminue de € 10,2 millions. Le coût des approvisionnements est en diminution de € 12,1 millions (diminution des achats chez Iscal lié au prix de la betterave, variations des stocks chez Bundaberg Walkers à la suite de la diminution des travaux en cours et utilisation du stock chez Galactic S.A.), les services et biens divers augmentent de € 5,4 millions (mini-campagne dans la foulée de la campagne combinée à l'augmentation du prix de l'énergie chez Iscal et augmentation des coûts énergétiques chez Galactic). Le coût du personnel a augmenté de € 3,7 millions (lié à la mini-campagne en Belgique et à la hausse des salaires en Hollande). Notons enfin la diminution des réductions de valeur de € 7,2 millions, poste directement lié au traitement des cannes et des arbres sur pied (noix de macadamia) chez Bundaberg.

Cash-flow d'exploitation (EBITDA) (- \in 19,8 millions) : les EBITDA (hors éléments non récurrents) d'Iscal Sugar, de Bundaberg et de Finasucre diminuent respectivement de \in 16,1 millions, \in 6,4 millions et \in 0,8 million, tandis que celui de Galactic est en augmentation de \in 3.4 millions.

Résultats d'exploitation non récurrents (- \in 53,7 millions) : augmentation importante des charges d'exploitation non récurrentes chez Bundaberg (+ \in 56,0 millions) suite à la réduction de valeur effectuée sur les actifs de production et sur les stocks (sucre roux et cannes).

Résultats avant éléments financiers (EBIT) (- € 73,4 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA et les résultats d'exploitations non récurrents, car les amortissements ordinaires sont similaires à l'année dernière.

Résultats financiers récurrents et non récurrents (+ € 145,5 millions) : l'écart s'explique principalement par la plus-value réalisée sur la vente des participations dans S.G.D. et Naturex.

Amortissement des goodwills de consolidation : cela correspond à l'amortissement du goodwill relatif à l'achat d'Alldra par le groupe Iscal.

Impôts (- € 25,0 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total a, en revanche, un effet positif sur le résultat, en raison d'impôts différés chez Bundaberg, diminuant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2019

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles (- € 0,2 million) : composées principalement des bureaux de Finasucre à Bruxelles.

Immobilisations financières (+ € 62,3 millions) : cette augmentation provient de l'augmentation de la participation dans les Galeries Royales Saint-Hubert ainsi que les investissements dans des sociétés cotées et non cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire, contrebalancés par la vente des participations dans S.G.D. et Naturex.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980, suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière. Une partie de cette créance a été récupérée en cours d'année.

Créances à un an au plus (- € 19,9 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management dans les filiales. La diminution des autres créances s'explique principalement par le remboursement de notre avance à court terme faite à Iscal Sugar l'exercice précédent.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 60,3 millions) : essentiellement les mouvements et les revenus des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et aux charges du personnel.

Comptes de régularisation : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation — Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves immunisées qui augmentent de € 0,7 million, suite aux investissements tax shelter et les réserves disponibles, qui augmentent de € 106.8 millions selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (+ € 1,2 million) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée. La variation est principalement expliquée par l'augmentation des autres dettes à la suite de l'augmentation du dividende cette année.



RÉSULTATS

Ventes et prestations (€ 8,7 millions) : la diminution par rapport à l'exercice précédent provient du ralentissement de l'activité en République Démocratique du Congo.

Coûts des ventes et des prestations (€ 8,6 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (\in 0,1 million) : l'activité commerciale est à l'origine de ce gain. Notons une reprise de réduction de valeur suite à la diminution de la créance sur l'Etat congolais.

Produits financiers récurrents (€ 8,4 millions) : il s'agit principalement des dividendes d'Iscal Sugar et de la Compagnie Sucrière.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations financières et les gains de change. Charges financières récurrentes (€ 1,3 million) : elles se composent principalement des pertes de changes, des frais bancaires sur achat de titres et des moins-values sur obligations.

Le résultat financier non récurrent est lié à la plus-value réalisée sur la vente des participations dans S.G.D. et Naturex.

Impôts sur le résultat (€ 0,5 million): Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.), utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable et l'investissement Tax Shelter. C'est la raison pour laquelle le taux effectif d'impôt est moins élevé.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.

Noix de macadamia (Australie)



Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à € 112.679.421, auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 24.150.784, pour former un

bénéfice répartissable de € 136.830.205, que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 12.000.000
Affectation aux autres réserves	€ 106.800.000
Résultat reporté à nouveau	€ 18.030.205

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier, sera de € 105 par titre. A noter que le pourçentage de précompte mobilier appliqué pour obtenir le montant de € 105 par titre est le pourçentage standard de 30% applicable en droit belge pour les personnes phyisques ou

morales. Si un précompte mobilier différent est à retenir par Finasucre, nous vous prions de nous en informer dans les plus brefs délais.

Le dividende sera payable à partir du 26 juillet 2019.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2019.

Les mandats d'administrateurs de Madame Florence Lippens, du Comte Paul Lippens, de Monsieur Olivier Lippens, du Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven et de Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale.

Madame Florence Lippens, le Comte Paul Lippens, Monsieur Olivier Lippens, le Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven et Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat.

Madame Florence Lippens a été nommée administrateur de Finasucre en 1991 et est membre du comité d'audit. Le Conseil d'Administration la remercie tout particulièrement pour sa vision moderne et progressiste, son support indéfectible et l'ouverture d'esprit qu'elle a apportés au Conseil.

Le Comte Paul Lippens a été nommé administrateur de Finasucre en 1983 et en est le Président depuis 2006. Le Conseil d'Administration souhaite le remercier vivement de l'avoir dirigé pendant ces 13 dernières années, années qui auront été synonymes d'une période de croissance inégalée dans l'histoire de la société. Ses qualités de rassembleur, sa rigueur intellectuelle et professionnelle, ainsi que sa capacité à concilier les différents points de vue ont été tout particulièrement appréciées.

Monsieur Olivier Lippens a été nommé administrateur de Finasucre en 1978 et en est l'administrateur-délégué depuis 1984. Le Conseil d'Administration tient particulièrement à le remercier pour son dévouement de tous les instants, ainsi que pour les orientations stratégiques qu'il aura suggérées tout au long de ces 41 années passées au service de la société. Le Conseil d'Administration se joint à l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour le féliciter chaleureusement pour son professionnalisme dans la gestion journalière, qui a permis à la société de connaître l'essor de ces 35 dernières années.

Le Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven a été nommé administrateur de Finasucre en 1987 et est membre du comité d'audit. Le Conseil d'Administration le remercie pour sa loyauté et sa fidélité à la Société, ainsi que pour ses avis éclairés, exprimés pendant ces 32 années passées au sein du Conseil. Il souhaite également le remercier pour avoir œuvré au développement de l'activité caramel et sucres spéciaux au sein d'Iscal Sugar pendant de nombreuses années.

Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens a été nommé administrateur de Finasucre en 2014. Le Conseil d'Administration le remercie pour ses avis éclairés durant son mandat d'administrateur.

Le Conseil propose également à la prochaine Assemblée Générale la nomination de Madame Sandrine de Moerloose et de Monsieur Wolfgang Ullens de Schooten Whettnall pour un mandat d'administrateur d'un an qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, qui fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et Euro/USD ainsi que USD/ CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations, ...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Instruments financiers

Le groupe utilise des instruments financiers qui se composent principalement de soldes bancaires, de dettes et de créances commerciales, de dérivés, ... Les objectifs de ces instruments sont de financer l'activité et de couvrir les risques. L'impact de l'utilisation des dérivés n'est pas significatif par rapport à l'évaluation de l'actif, du passif et du résultat du groupe.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Confronté dans le passé à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays. Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration signale la décision prise par l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 juin 2019 de la Société Civile des Galeries Royales Saint-Hubert de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.
- Le Conseil d'Administration signale sa décision prise le 10 mai 2019 de participer, à hauteur du pourcentage du capital détenu par Finasucre dans Galactic (soit 55%), à une augmentation de capital de Futerro de € 6,5 millions et un rachat d'actions existantes à Galactic pour € 1,5 million, soit un investissement total pour Finasucre de € 4,4 millions.
- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'autres circonstances ou évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- · La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration 24 juin 2019



Annexes A





Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2019 en '000 €

ACTIF	31-0	3-2019	31-03	3-2018
Frais d'établissements				
Actifs immobilisés		436.515		504.21
I. Immobilisations incorporelles		2.717		4.00
II. Ecarts de consolidation (positifs)		916		1.37
III. Immobilisations corporelles		269.824		320.49
A. Terrains et constructions	217.504		214.617	
B. Installations, machines, outillage	43.088		89.767	
C. Mobilier et matériel roulant	2.377		2.561	
D. Location-financement et droits similaires	2.341		2.767	
E. Autres immobilisations corporelles	128		114	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	4.386		10.663	
V. Immobilisations financières		163.058		178.35
A. Entreprises liées	-		-	
1. Participations	-		-	
B. Entreprises mises en équivalence				
1. Participations	4.755		152.339	
C. Autres immobilisations financières	-		-	
1. Participations, actions et parts	158.177		25.675	
2. Créances et cautionnements en numéraires	127		337	
Actifs circulants		325.271		206.89
V. Créances à plus d'un an		319		1.04
B. Autres créances	319		1.045	
C. Impôts différés	-	-	-	
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution				
A. Stocks		87.705		96.60
1. Approvisionnements	26.255		29.946	
2. En-cours de fabrication	39.346		49.800	
3. Produits finis	18.858		15.549	
4. Marchandises	3.246		1.308	
6. Acomptes versés	-	-	-	
B. Commandes en cours d'exécution		11.957		12.61
VII. Créances à un an au plus		70.851		59.47
A. Créances commerciales	63.474		53.991	
B. Autres créances	7.378		5.482	
VIII. Placements de trésorerie		115.167		9.90
B. Autres placements	115.167		9.905	
IX. Valeurs disponibles		38.530		26.40
X. Comptes de régularisation		742		85
TOTAL ACTIF		761.786		711.11

Comptes consolidés de Finasucre au 31 mars 2019

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2019

en '000 €

PASSIF	31-03	31-03-2019		31-03-2018	
Capitaux propres		590.204		496.023	
I. Capital		1.786		1.786	
A. Capital souscrit	1.786		1.786		
III. Plus-values de réevaluation		61.687		60.874	
IV. Réserves consolidées		530.457		438.005	
V. Ecarts de consolidation (négatifs)		34		34	
VI. Ecarts de conversion		(4.061)		(5.233)	
VII. Subsides en capital		301		559	
VIII. Intérêts de tiers		25.821		31.776	
Provisions, impôts différés et latences fiscales		15.052		33.108	
IX. A. Provisions pour risques et charges		8.637		8.154	
Pensions et obligations similaires	-		-		
3. Gros entretiens et réparations	1.470		1.060		
4. Autres risques et charges	7.167		7.094		
B. Impôts différés et latences fiscales		6.415		24.953	
Dettes		130.709		150.208	
X. Dettes à plus d'un an		38.883		37.791	
A. Dettes financières	-		-		
1. Emprunts subordonnés	2.800		2.400		
3. Dettes de location-financement et assimilées	802		1.202		
4. Etablissements de crédit	27.114		25.718		
5. Autres emprunts	778		1.058		
D. Autres dettes	7.389		7.413		
XI. Dettes à un an au plus		89.597		110.504	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.717		3.155		
B. Dettes financières	-		-		
Etablissements de crédit	16.526		41.821		
2. Autres emprunts	178		24		
C. Dettes commerciales	-		-		
1. Fournisseurs	36.371		34.827		
D. Acomptes reçus sur commandes	12.422		10.275		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	-		-		
1. Impôts	1.945		1.887		
2. Rémunérations et charges sociales	5.726		5.855		
F. Autres dettes	13.712		12.660		
XII. Comptes de régularisation		2.230		1.912	
TOTAL PASSIF		761.786		711.114	

34

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2019

Compte	UC	163016063	CONSONICE	00	J	111013	2013
en '000 €							

	31-03-2019		31-03-2018	
I. Ventes et prestations		336.355		364.918
A. Chiffre d'affaires	328.389		349.984	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(6.399)		7.118	
C. Production immobilisée	99		393	
D. Autres produits d'exploitation	12.492		7.102	
E. Produits d'exploitation non récurrents	1.773		321	
II. Coût des ventes et prestations		(393.302)		(348.476)
A. Approvisionnements et marchandises				
1. Achats	186.575		202.438	
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(3.727)		(7.486)	
B. Services et biens divers	76.527		71.119	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	57.226		53.539	
 D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles 	17.411		17.582	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations, (reprises)]	(1.507)		5.675	
F. Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	406		442	
G. Autres charges d'exploitation	3.855		3.809	
 H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration 	-		-	
I. Amortissements des écarts de consolidation	-		-	
J. Charges d'exploitation non récurrentes	56.535		1.358	
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation		(56.947)		16.441
V. Produits financiers		155.900		8.215
Produits financiers récurrents	3.860		7.577	
A. Produits des immobilisations financières	1.945		1.413	
B. Produits des actifs circulants	491		625	
C. Autres produits financiers	1.425		5.539	
Produits financiers non récurrents	152.040		638	
V. Charges financières		(5.389)		(3.215)
Charges financières récurrentes	5.376		3.212	
A. Charges des dettes	1.453		1.866	
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	458		458	
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]	-		-	
D. Autres charges financières	3.465		887	
Charges financières non récurrentes	13		3	
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		93.565		21.441

		31-03-2019	31-0	3-2018
X. A.	. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	21.	330	95
В.	. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(2.5	24)	(781)
XI. Im	npôts sur le résultat	(2.6	10)	(8.166)
A.	Impôts	2.610	8.174	
B.	Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	(8)	
XII. Bé	énéfice (Perte) de l'exercice	109.	760	12.590
-	uote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés ises en équivalence	2.	029	(167)
XIV. B	énéfice (Perte) consolidé(e)	111.	789	12.423
A.	Part des tiers	7.048	(1.592)	
В.	. Part du groupe	104.741	14.014	



I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

	Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	
b) Mutations de l'exercice	
- Amortissements	- -
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-

II. Etat des immobilisations incorporelles

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	12.293	8.375	23
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	102	79	-
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecarts de conversion	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	10	-
Au terme de l'exercice	12.395	8.464	23
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(8.531)	(8.155)	(3)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.368)	(103)	(5)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecarts de conversion	-	-	-
Au terme de l'exercice	(9.899)	(8.259)	(7)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.496	205	16

III. Etat des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations. machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	156.742	287.443	8.734
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	2.322	10.028	632
- Cessions et désaffectations	(626)	(312)	(454)
- Transferts d'une rubrique à une autre	1	(38.012)	5
- Variation de périmètre			
- Ecarts de conversion	1.719	1.506	85
Au terme de l'exercice	160.158	260.653	9.001
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	86.904	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecarts de conversion	1.150	-	-
Au terme de l'exercice	88.054	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(29.029)	(206.062)	(6.172)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.796)	(51.511)	(745)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	251	185	345
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	32.259	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecarts de conversion	(134)	(823)	(52)
Au terme de l'exercice	(30.708)	(225.952)	(6.624)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	217.504	43.088	2.377

	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	3.952	570	10.663
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	238	38	775
- Cessions et désaffectations	-	(3)	(6.342)
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	(820)
- Variation de périmètre	-	-	
- Ecarts de conversion	20	-	112
Au terme de l'exercice	4.210	605	4.386
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(1.185)	(456)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(679)	(22)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	1	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecarts de conversion	(6)	-	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(1.869)	(476)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.341	128	4.386



IV. Etat des immobilisations financières

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	152.339	31.412
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	-	132.506
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
- Résultat de l'exercice	2.029	-
- Dividendes versés	(316)	-
- Variation de périmètre	(97.409)	-
- Cessions et retraits	-	-
- Ecarts de conversion	133	9
- Divers	(52.021)	-
Au terme de l'exercice	4.755	163.927
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	-	(5.737)
Mutations de l'exercice :		
- Actées	-	(13)
- Reprises	-	-
- Annulées	-	-
- Ecarts de conversion	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice		(5.750)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	4.755	158.177
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	-	337
Mutations de l'exercice :		
- Additions	-	13
- Cessions et retraits	-	(223)
- Réductions de valeur actées	-	-
- Ecarts de conversion	-	-
- Variation de périmètre	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	127
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	64.671.905	5.018.482	60,00%
Buderim Ginger Ltd 50 Pioneer Road Yandina, Qld 4561 - Australie	30/06/18	AUD	32.025	(16.720)	2,66%
Bundysort Pty Ltd Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 - Australie	31/12/18	AUD	877	2	50,00%
SCA Galeries Royales Saint-Hubert 5 Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/18	EUR	31.688	1.348	44,61%
SC Galeries Royales Saint-Hubert 5 Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/18	EUR	26.177	345	26,14%
Compagnie Het Zoute S.A. 53 Prins Filiplaan 8300 Knokke-Heist - Belgique	31/12/18	EUR	69.377	5.548	3,70%
JV Kin S.A. 50 Route d'Esch 1470 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	31/12/18	EUR	8.745	294	50,00%
Socagrim SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	913.954	6.074	50,00%
Ebale Résidence SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	5.096.695	(566.499)	50,00%
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/18	CDF	(4.114.847)	(3.476.932)	86,40%

VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	437.717
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	104.741
Affectation du résultat	(12.000)
Au terme de l'exercice	530.457

VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	Ecarts de c	Ecarts de consolidation		
	Positifs	Négatifs		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	1.375	(34)		
Mutation de l'exercice :				
- variations dues à une augmentation du % de détention	-	-		
- variations dues à une diminution du % de détention	(458)	-		
- amortissements	-	-		
- écarts portés en résultats	-	-		
- transferts	-	-		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	916	(34)		

VIII. Etat des dettes

	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de Un an au plus Plus d'un an et 5 ans au plus Plus de 5 a		
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle			
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	400	2.800	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	492	802	-
4. Etablissements de crédit	1.471	27.114	-
5. Autres emprunts	330	778	-
Autres dettes	24	7.389	-
Total	2.717	38.883	-

IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	328.389	349.984
Union Européenne	140.618	150.621
Australie	123.587	121.135
Autres pays	64.184	78.228
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	735	909
Frais de personnel et pensions	57.226	53.539
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	2.610	8.173
a. Impôts et précomptes dus ou versés	1.250	7.421
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(128)	(663)
c. Suppléments d'impôts estimés	1.488 1.415	
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-	-
a. Impôts et précomptes dus ou versés	-	-
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	-	-
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	-	-
b. Latences passives	6.415	24.953
Impôts différés	6.415	24.953

X. Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	17.774	-
- autres actifs gagés	-	-
Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
Autres engagements	2.229	-
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Le personnel de direction et les appointés des sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières :		
- participations	13.350	139.240
2. Dettes :		
- à un an au plus	424	-
3. Créances :		
- à un an au plus	4.279	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires en '000 \in

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	707
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	145
D. Emoluments des personnes liées au(x) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	137







44

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. Règles de consolidation

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebale Résidence et Socagrim) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis

en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

• Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

De plus, suite aux perspectives d'avenir (discontinuité de l'activité) de B&G, filiale chinoise de Galactic, celle-ci est aussi traitée selon cette méthode.

• Différences de consolidation

Les différences provenant entre d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts de consolidation positifs » ou « Ecarts de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecarts de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats

consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

· Ecarts de conversion

La conversion en Euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis treize ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre, et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

 selon les principes AIFRS, FIA reconnaît à la juste valeur ses noyers de macadamia et ses cannes pour partie en compte de résultat et pour partie en actif amortissable sur quatre ans. Pour les besoins de la consolidation, conformément aux normes comptables belges et consistant avec les années précédentes, la variation de la juste valeur des noyers de macadamia est prise en résultat tout comme la valorisation des cannes sur pied, qui est retraitée sur base des coûts encourus et sans amortissement.

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats.
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues.
- selon les principes AIFRS, tous les trois à cinq ans, FIA réévalue ses terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use».
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Iscal Sugar B.V. ou Alldra B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

• Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2019, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales et de Naturex, qui clôturent le 31 décembre 2018. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)



II. État des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf B&G (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Walkers Engineering Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J Farm Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Iscal Sugar S.A.	Chaussée de la Sucrerie 1, 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
Iscal Sugar B.V.	Zuiveringweg 14, 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,60%	100%
Alldra B.V.	Einsteinstraat 2, 7601 PO Almelo - Pays-Bas	95,01%	100%
Devolder S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats Unis	55%	100%
Futerro S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	55%	55%
B&G (consolidée avec B&G Import-Export et B&G Japan)	Daqing road 73, 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%

III. Résumé des règles d'évaluation

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans. Les goodwills de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

• Immeubles de bureaux : 33 ans · Bâtiments industriels : 20 ans • Matériel d'exploitation : 10 ans · Outillage: 3 ans · Mobilier: 10 ans • Matériel de bureau : 5 ans • Matériel informatique : 4 ans • Matériel roulant : 5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un

titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable. Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants : les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

- c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.
- d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.
- e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice

considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat. Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les positions ouvertes en futures sont évaluées, en fin d'exercice, à la valeur de marché. Si une position montre

une moins-value latente, celle-ci est enregistrée dans les comptes de régularisation du passif, et prise en résultats :

- dans un sous-compte du chiffre d'affaires, si la position future est considérée comme une couverture des ventes,
- dans le résultat financier, en cas de futures qui ne qualifient pas comme une opération de couverture.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.



PASSIF

10. Subsides en capital

Les subsides en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits, qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation

La créance de € 0,3 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis. Courant 2018/2019, une partie a été récupérée.



Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises Bedrijfsrevisoren De Kleetlaan 2 B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11 Fax: +32 (0)2 774 90 90 ev.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2019, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 16 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Finasucre SA, comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2019, ainsi que le compte de résultats consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 761.786 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 111.789 milliers.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Société civile sous la forme d'une société copérative à responsabilité limitée Burgerijie vennootschap onder de vorm van een co5peratieve vennoctschap met beperkte aansprakelijkheid RPM Bruxelles - RPR Brussel • B.T.W, - T.V.A, BE 0446, 334.711 • IBAN N° BE71 2100 9059 0069 * agissant au nom d'une société/brandelend in naam van een vennootschap





Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe;

- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sousjacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes
Consolidés, nous devons également apprécier, en
particulier sur la base des renseignements
obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur
les Comptes Consolidés comporte une anomalie
significative, à savoir une information
incorrectement formulée ou autrement
trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous
n'avons pas d'anomalie significative à vous
communiquer. En outre, nous n'exprimons
aucune forme d'assurance sur le rapport de
gestion.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires. Diegem, le 28 juin 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL

Commissaire Représentée par

Eric Van Hoof * Associé

* Agissant au nom d'une SPRL

19EVH0225

Annexes B





Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2019

Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2019

ACTIF	31-03	-2019	31-03	-2018
Actifs immobilisés		342.804		280.683
Immobilisations incorporelles		19		2
Immobilisations corporelles		3.705		3.862
Terrains et constructions	3.540		3.715	
Mobilier et matériel roulant	165		147	
Immobilisations financières		339.081		276.819
Entreprises liées				
Participations	189.138		254.917	
Autres entreprises avec un lien de participation				
Participations	20.951		17.613	
Créances	-		-	
Autres immobilisations financières				
Actions et parts	128.992		4.289	
Actifs circulants		83.802		44.078
Créances à plus d'un an		315		1.042
Autres créances	315		1.042	
Créances à un an au plus		5.904		25.791
Créances commerciales	4.592		3.663	
Autres créances	1.312		22.128	
Placements de trésorerie		64.018		3.170
Autres placements	64.018		3.170	
Valeurs disponibles		13.248		13.813
Comptes de régularisation		316		262
TOTAL ACTIF		426.606		324.760

PASSIF	31-0	31-03-2019		3-2018
Capitaux propres		411.880		310.453
Capital		1.786		1.786
Capital souscrit	1.786		1.786	
Plus-values de réevaluation		10		10
Réserves		392.055		284.507
Réserve légale	179		179	
Réserves indisponibles				
Autres	27		27	
Réserves immunisées	13.749		13.001	
Réserves disponibles	378.100		271.300	
Bénéfice (Perte) reporté(e)		18.030		24.151
Provisions et impôts différés		315		1.042
Provisions pour risques et charges		315		1.042
Autres risques et charges	315		1.042	
Dettes		14.410		13.265
Dettes à un an au plus		14.401		13.227
Dettes financières		1		-
Etablissements de crédit	-		-	
Autres dettes	1		-	
Dettes commerciales		1.041		723
Fournisseurs	1.041		723	
Dettes fiscales, salariales et sociales		274		502
Impôts	34		360	
Rémunérations et charges sociales	241		143	
Autres dettes		13.085		12.002
Comptes de régularisation		9		38
TOTAL PASSIF		426.606		324.760

58

Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2019

en '000 €

811 000 €	04.00	2 0040	04.00	0040
	31-03	3-2019	31-03	-2018
Ventes et prestations		8.696		9.143
Chiffre d'affaires	8.450		8.920	
Autres produits d'exploitation	246		219	
Produits d'exploitation non récurrents			4	
Coût des ventes et des prestations		(8.568)		(8.140)
Approvisionnements et marchandises	5.862		6.071	
Services et biens divers	2.085		1.257	
Rémunérations, charges sociales et pensions	1.024		897	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	223		218	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales dotations (reprises)	-		11	
Autres charges d'exploitation	101		42	
Charges d'exploitation non récurrentes	-		-	
Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	(726)		(357)	
Bénéfice (Perte) d'exploitation		128		1.003
Produits financiers		115.255		15.184
Produits des immobilisations financières	7.634		10.306	
Produits des actifs circulants	361		351	
Autres produits financiers	430		3.901	
Produits financiers non récurrents	106.830		625	
Charges financières		(1.464)		(972)
Autres charges financières	1.269		370	
Charges financières non récurrentes	195		602	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		113.918		15.214
Impôts sur le résultat		(491)		(1.823)
Impôts	(491)		(1.827)	
Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales			4	
Bénéfice (Perte) de l'exercice		113.427		13.392
Transfert aux réserves immunisées		(748)		(747)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		112.679		12.645

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

136	5.830	36.308
112.679	12.645	
24.151	23.663	
		7.200
-	-	
-	7.200	
106	5.800	8.500
106.800	8.500	
18	3.030	24.151
(18.030)	(24.151)	
12	2.000	10.857
(12.000)	(10.857)	
	112.679 24.151 106 106.800 18 (18.030)	24.151 23.663

C 6.2 État des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	6
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	18
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	25
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(5)
Mutations de l'exercice :	
Actés	(1)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(6)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	19

C 6.3 État des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	3.999	364
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	3	62
Cessions et retraits	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	4.002	427
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(284)	(218)
Mutations de l'exercice :		
Actés	(178)	(45)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	-
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(462)	(262)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.540	165

C 6.4 État des immobilisations financières

	Entreprises liées Participations,	Entreprises avec lien de participation Participations,	Autres entreprises Participations,
	Actions et parts	Actions et parts	Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	261.048	17.613	5.745
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions		3.338	124.703
Cessions et retraits	(65.585)	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	195.464	20.951	130.448
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :		-	
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.457)
Mutations de l'exercice :			
Actées	(195)	-	-
Reprises	-	-	-
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	
Au terme de l'exercice	(6.326)	-	(1.457)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	189.138	20.951	128.992
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice			-

FINASUCRE

C 6.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises en '000 €

Dénomination du siège	Droits so	s sociaux détenus				ites des deri uels disponil	
et mention du numéro d'entreprise pour les entreprises belges	par la so	ciété	par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
ona opiicoo soigoo	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2019	AUD	260.757	-
Iscal Sugar S.A. Chaussée de la Sucrerie 1 7643 Fontenoy - Belgique n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2019	EUR	115.803	57.892
Devolder S.A. Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique n°Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2019	EUR	1.053	(6)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0408321795	338.415	55,00	-	31/03/2019	EUR	20.970	4.887
SC Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0866675697	120.352	26,14	-	31/12/2018	EUR	26.177	345
SCA Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2018	EUR	31.688	1.348
JV KIN S.A. Route d'Esch 50 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2018	EUR	8.745	294
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2018	CDF	64.671.905	5.018.482
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2018	CDF	(4.114.847)	(3.476.932)

C 6.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements	_	
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	1.171	1.546
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	1.171	1.546
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	62.847	1.623
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	62.847	1.623
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	73	24
Intérêts à recevoir	30	4
Achats relatifs à l'exercice suivant	213	234

C 6.7.1 État du capital et structure de l'actionnariat

en '000 €

Autres actionnaires nominatifs

		Exercice	Exercice précédent
État du capital			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice			
Capital souscrit au terme de l'exercice		1.786	1.786
		Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital			•
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		1.786	1.786
Actions nominatives			
Actions dématérialisées			
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôtu reçues par l'entreprise	ıre de ses com	ptes, telle qu'elle rés	sulte des déclarations
SA Wulfsdonck Investment	45,86%		

54,14% 100,00%

FINASUCRE

63

C 6.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif

en '000 €

	Exercice
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	
Autres dettes	1
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	34
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	241
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	9
Produits encaissés d'avance	-

C 6.10 Résultat d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent
*	LXCICICE	Exercice precedent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	12	10
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9,8	8,8
Nombre effectif d'heures prestées	15.850	14.244
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	694	580
Cotisations patronales d'assurances sociales	196	162
Primes patronales pour assurances extralégales	47	39
Autres frais de personnel	87	34
Pensions de retraite et de survie	-	82
Réductions de valeur		
Sur créances commerciales		
Actées		11
Reprises		-
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	726	357
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	101	42
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture		-
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein		0,2
Nombre d'heures effectiivement prestées		422
Frais pour l'entreprise		22

C 6.11 Résultats financiers

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers récurrents		
Autres produits financiers		
Plus-values sur actions	-	3.535
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	329
Différences de change et écarts de conversion	406	26
Escomptes obtenus	8	10
Produits financiers divers	-	1
Produits sur investissements Tax Shelter	16	-
Charges financières récurrentes		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	268	331
Commissions bancaires	225	-
Charges financières diverses	401	39
Moins-values sur portefeuille obligataire	375	-
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur straight loan	-	-

C 6.12 Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle en '000 €

Exercice	Exercice précédent
106.830	629
-	4
-	4
-	-
-	-
106.830	625
-	625
106.830	-
195	602
195	602
195	-
-	602
	106.830 106.830 - 106.830 195

C 6.13 Impôts et taxes

		Exercice
Impôts sur le résultat		
Impôt sur le résultat de l'exercice		491
Impôts et précomptes dus ou versés		619
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif		128
Suppléments d'impôts estimés		-
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		-
Suppléments d'impôts dus ou versés		-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés		-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus définitivement taxés		(7.860)
Déduction intérêts notionnels		(37)
Réserve immunisée Tax Shelter		(748)
Dépenses non admises		67
Libéralités immunisées		(10)
Plus-value sur participation		(104.728)
Sources de latences fiscales		
Latences actives		-
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels		-
Tayos sur la valour ajoutón et impôts à charge de tiers	Evereice	Evercice précédent

Exercice	Exercice précédent
1.069	1.035
492	445
315	299
1.760	454
	1.069 492 315







C 6.14 Droits et engagements hors bilan

en '000 €

Exercice

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel

Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type "contributions définies" financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents.

Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement.

Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur.

Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.

Autres droits et engagements hors bilan

C 6.15 Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

en '000 €

189.138	
189.138	
	254.917
189.138	254.917
4.635	24.541
-	-
4.635	24.541
427	424
427	424
7.666	10.424
7.634	10.306
31	118
20.951	17.613
20.951	17.613
-	-
	4.635 427 427 7.666 7.634 31 20.951

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'a été reprise dans l'annexe.

C 6.16 Relations financières avec

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	390
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	22
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-
Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés	

C 6.18.1 Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

C 6.18.2 Relations financières du groupe dont l'entreprise est à la tête en Belgique avec le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié

	Exercice
Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés	
Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	145
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	
Autres missions d'attestation	-
Autres missions extérieures à la mission révisorale	-
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	137
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	
Mission de conseils fiscaux	-
Autres missions extérieures à la mission révisorale	
Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés	

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 6.19 Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 25, § 1er de l'AR du 30 janvier 2001 selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

ACTIF

Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

Immeuble de bureaux : 33 ans
Mobilier : 10 ans
Matériel de bureau : 5 ans
Matériel informatique : 4 ans
Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsides en capital

Les subsides en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

Ala clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation du passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurancegroupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation

La créance de € 0,3 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis. Courant 2018/2019, une partie a été récupérée.



C 10 Bilan social

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200

en '000 €

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	8,5	5,5	3,0
Temps partiel	2,0	-	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	9,8	5,5	4,3
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	13.778	9.047	4.731
Temps partiel	2.072	-	2.072
Total	15.850	9.047	6.803
Frais de personnel			
Temps plein	-	-	-
Temps partiel	-	-	-
Total	1.024.345	656.512	367.832
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.435	8.209	8.226
Au cours de l'exercice précédent	Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	8,8	4,7	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées	14.244	7.754	6.490
Frais de personnel	814.542	523.674	290.868
Montant des avantages accordés en sus du salaire	14.425	6.810	7.615
A la date de la clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETI
Nombre de travailleurs	10,0	2,0	11,3
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	10,0	2,0	11,3
Contrat à durée déterminée	-	-	-
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
de niversu escandaire	7,0	0,0	7,0
de niveau secondaire	7,0 3,0	0,0	7,0 3,0
de niveau secondaire de niveau universitaire		·	
	3,0	0,0	3,0
de niveau universitaire	3,0 4,0	0,0 0,0	3,0 4,0
de niveau universitaire Femmes	3,0 4,0	0,0 0,0 2,0	3,0 4,0 4,3
de niveau universitaire Femmes de niveau secondaire	3,0 4,0 3,0	0,0 0,0 2,0 1,0	3,0 4,0 4,3 0,8
de niveau universitaire Femmes de niveau secondaire de niveau supérieur non universitaire	3,0 4,0 3,0	0,0 0,0 2,0 1,0	3,0 4,0 4,3 0,8 1,5
de niveau universitaire Femmes de niveau secondaire de niveau supérieur non universitaire de niveau universitaire	3,0 4,0 3,0	0,0 0,0 2,0 1,0	3,0 4,0 4,3 0,8 1,5
de niveau universitaire Femmes de niveau secondaire de niveau supérieur non universitaire de niveau universitaire Par catégorie professionnelle	3,0 4,0 3,0 1,0 2,0	0,0 0,0 2,0 1,0	3,0 4,0 4,3 0,8 1,5 2,0

en '000 €

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel	2,0		2,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2,0		2,0
Contrat à durée déterminée	-		-
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration Dimona ou au registre général du personnel en cours d'exercice	2,0		2,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	-		-
Contrat à durée déterminée	-		-
Par motif de fin de contrat			
Pension	-		-
Licenciement	-		-
Autre motif	-		-

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matières de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Hommes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	2,0	1,0
Nombres d'heures de formation suivies	16,0	8,0
Coût net pour l'entreprise	971,0	558,0
dont cotisations payées ou versements à des fonds collectifs	971,0	558,0



74



Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises Bedrijfsrevisoren De Kleetlaan 2 B - 1831 Diegem Tel: +32 (0)2 774 91 11 Fax: +32 (0)2 774 90 90 ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2019, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2019 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 16 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Finasucre SA, comprenant le bilan au 31 mars 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 426.606.312 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 113.427.021.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.







Rapport du commissaire du 28 juin 2019 sur les Comptes Annuels de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (suite)

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en

- la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation:
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.





Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport

Diegem, le 28 juin 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL Commissaire

Représentée par

Eric Van Hoof Associé*

* Agissant au nom d'une SPRL

19EVH0221



Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles – Belgique Tél. +32 (0)2 661 1911 www.finasucre.com

SOCIETES

ISCAL SUGAR

Siège social : Usine de Fontenoy Chaussée de la Sucrerie 1 7643 Fontenoy - Belgique Tél. +32 (0)69 871 711

Unité de conditionnement et de stockage Route d'Hacquegnies 2 7911 Frasnes-lez-Buissenal - Belgique Tél. +32 (0)69 875 023 www.iscalsugar.com

ISCAL SUGAR RETAIL

Zuiveringweg 14 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas Tél +31 320 254 344 www.iscalsugar.nl

ISCAL SUGAR CARAMEL

Parc Initialis Boulevard Initialis 5 7000 Mons - Belgique Tél. +32 (065) 394 940 www.iscalsugarcaramel.be

ALLDRA

Einsteinstraat 2 7601 PR Almelo - Pays-Bas Tél. +31 548 537 355 www.alldra.nl

BUNDABERG SUGAR

4 Gavin Street - Bundaberg Queensland 4670 - Australie Tél. +61 (0)7 4150 8500

147 Wharf Street - Brisbane Queensland 4000 - Australie Tél. +61 (0)7 3835 8400 www.bundysugar.com.au

BUNDABERG WALKERS ENGINEERING

4 Gavin street - Bundaberg North Queensland 4670 - Australie Tél. +61 (0)7 4150 8700 www.bundabergwalkers.com.au

COMPAGNIE SUCRIERE

BP 10 Kwilu-Ngongo - Kongo Central République Démocratique du Congo Contact en Belgique : Tél. +32 (0)2 661 1911

KWILU BRIQUES

Kwilu-Ngongo - Kongo Central République Démocratique du Congo Contact en Belgique : Tél. +32 (0)2 661 1911

JV KIN

50 route d'Esch 1470 Luxembourg Grand Duché du Luxembourg Tél. +352 447 838

GALACTIC

Allée de la Recherche 4 1070 Bruxelles - Belgique Tél. +32 (0)2 332 1400

Usines:

Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique Tél. +32 (0)69 454 921 www.lactic.com

West Silver Spring Drive 2700 Milwaukee WI 53209 - Etats-Unis Tél. +1 414 462 1990 www.lactic-us.com

FUTERRO

rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles - Belgique Tél. +32 (0)69 452 276 www.futerro.com

DEVOLDER

Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique Tél. +32 (0)2 661 1913

